



L'ÉQUIPE MUNICIPALE PROFITE DE CETTE OCCASION
POUR VOUS TRANSMETTRE SES MEILLEURS VŒUX.



Que la nouvelle année vous apporte
Paix, Santé, Bonheur et Prospérité.

Denis Beauchamp, maire
Luc Beauchamp, conseiller
Christiane Perras, conseillère
Karoll Fortier, conseiller
Charles Huneault, conseiller
François Maillé, conseiller
Hélène Berthiaume, conseillère
Pierre Villeneuve, inspecteur en bâtiment
Roland Charlebois, inspecteur en voirie
Joanne Denis, commis
Et
Suzie Latourelle, Directrice générale



Le Bon Secours

VOLUME 14 NUMÉRO 4 – DÉCEMBRE 2008

Ordures et recyclage

La municipalité maintiens la cueillette des matières recyclables

À tous les deux jeudis



Des bacs de recyclage de 360 litres sont disponibles auprès de la municipalité pour une somme de 85.40\$ taxes incluses.



Prendre note que la **cueillette des déchets volumineux** est maintenue **deux fois l'an**

La Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours a maintenant une entente intermunicipale avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix pour les cueillettes suivantes : ordures ménagères, recyclage et encombrants

*******NOUVEAU*******

La cueillette des ordures se fera **les lundis** à compter du 1^{er} janvier 2009

Vous trouverez ci-inclus votre calendrier annuel, vérifier les dates de cueillettes

Ce n'est pas juste l'affaire du voisin de recycler c'est aussi le mien.



Saviez-vous que les sacs d'épicerie en plastique ne sont pas recyclables et que cette matière prend 20 ans à se décomposer.



En passant les sacs d'emplettes réutilisables sont disponibles pour une modique dans la majorité des épicerie. Ils sont économiques, pratiques, solides et bons pour l'environnement.

Bonne idée!



COORDONNÉS DE VOTRE MUNICIPALITÉ



Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
220A, rue Bonsecours, Montebello, Québec J0V 1L0
Téléphone : (819) 423-5575
Télécopieur : (819) 423-5571
Courriel : mun.ndbonsecours@mrcpapineau.com
Site internet : ndbonsecours.com

HEURES DE BUREAU

Du Lundi au Jeudi

*De
10H00 à 12H00
et de
13H00 à 16H00*

RÉUNION DU CONSEIL

Les réunions du conseil se tiennent le 2^e mercredi de chaque mois à 20H00 au bureau municipal situé au 220A, rue Bonsecours à Montebello (sous-sol de la Caisse populaire). Vous êtes toujours invité(e)s à ces réunions et je vous rappelle que notre ordre du jour comprend toujours un temps pour permettre à chacune et chacun de nous faire connaître ses opinions ou de poser ses questions.

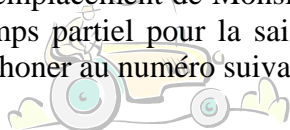


INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Compte tenu que M. Pierre Villeneuve travaille à temps partiel pour notre municipalité, le meilleur moyen de l'atteindre est de lui téléphoner au numéro suivant : (819) 423-5158 en lui laissant un message sur sa boîte vocale. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

INSPECTEUR EN VOIRIE

En remplacement de Monsieur Roland Charlebois, Monsieur Benoît Charlebois travaille à temps partiel pour la saison hivernale. Le meilleur moyen de le rejoindre est de lui téléphoner au numéro suivant : (819) 423-6274.



LISTE DES CONTRATS DE 25 000\$ ET PLUS ÉMIS APRÈS LE 3 NOVEMBRE 2007

OBJET	CONTRACTANT	MONTANT
DÉNEIGEMENT	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	54 753\$
IMMOBILISATION CHEMIN COTE AZELIE	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	25 493\$
IMMOBILISATION CHEMIN MONTÉE MAJOR	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	5 095\$
RECHARGEMENT 0-3/4 ET ASPHALTE	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	10 836\$
IMMOBILISATION CHEMIN COTE AZELIE	DYNAMITAGE RITCHIE	26 095\$
CUEILLETTE VIDANGE & RECYCLAGE	S.S. RICHARD LANTHIER	56 353\$
	TOTAL	178 625\$

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Denis Beauchamp, Maire

Luc Beauchamp, siège # 1

Christiane Perras, siège # 2

Karoll Fortier, siège # 3

Charles Huneault, siège # 4

François Maillé, siège # 5

Hélène Berthiaume, siège # 6



DISCOURS DU MAIRE

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire état de la situation financière de la municipalité et ce, chaque année quatre (4) semaines avant l'adoption du budget.

Au 31 décembre 2007 apparaissait aux états financiers un surplus non affecté de 241 799\$. De ce montant, nous avons affecté une somme de 55 000\$ afin d'alléger le fardeau fiscal de nos contribuables et une somme de 41 164\$ en réserve pour la sécurité incendie. En 2008, nous avons travaillé avec un budget de 742 874\$. Au 31 décembre 2007 la dette à long terme de la Municipalité était de 574 800\$ pour l'ensemble des contribuables.

J'ai déposé à la table du conseil la liste des contrats de plus de 25 000\$ qui ont été accordés par la municipalité et ce, depuis novembre 2007.

2008 a été une autre année chargée pour l'administration et le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Nous avons reçu une subvention au montant de 63 412\$ qui provient comme toujours du Ministère des Transports du Québec pour la reprise des réseaux routiers. Nous avons également reçu de notre député provincial la confirmation d'une subvention au montant de 10 000\$ afin de poursuivre les travaux sur le chemin Côte Azélie.

Le traitement des élus incluant l'allocation pour l'année 2008 fut le suivant : Le maire a reçu cette année la somme de 9 000\$ et chacun des conseillères et conseillers ont reçu la somme de 3 000\$.

Pour l'année 2009 une augmentation est à prévoir sur nos quotes-parts, en ce qui concerne l'aqueduc dans le secteur desservi par la Municipalité de Montebello une augmentation considérable est à prévoir dû à la construction de l'usine de filtration.

Le schéma de couverture de risque incendie de la MRC de Papineau est toujours dans l'attente d'être approuvé par le Ministère de la sécurité publique. Des ententes en sécurité incendie avec les Municipalités de Montebello, Fassett et Papineauville ont été conclues pour l'année 2008. L'an prochain, soit en 2009, l'administration de notre municipalité sera passablement chargée puisque plusieurs projets restent à être complétés. Afin d'obtenir une subvention due à la taxe d'accise au montant de 245 368\$ les travaux doivent être réalisés avant le 31 décembre 2009. Nous devons mettre de l'emphase sur la cueillette des matières recyclables afin de recycler plus et mieux, donc la cueillette effectuée aux deux semaines sera conservée. Une entente intermunicipale vient d'être conclue avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix pour les cueillettes de déchets, matières recyclables et encombrant ce qui représente une économie d'environ 55 000\$ sur (3) trois ans. Une étude pour un projet de développement est prévue pour la prochaine année.

En guise de conclusion, j'aimerais souligner le magnifique travail de notre secrétariat, de l'inspecteur municipal et l'inspecteur en bâtiment et environnement. Je remercie également nos pompiers ainsi que les entrepreneurs pour leur disponibilité et leur travail toujours aussi professionnel. Je ne voudrais pas passer sous silence le soutien de la population ainsi que l'appui des conseillères et conseillers qui m'ont supporté tout au long de cette année. En terminant, je profite de cette occasion pour souhaiter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le maire, Denis Beauchamp

CHEF POMPIER

Chef de la brigade de Fassett Daniel Bisson (819-743-1489)

Ne jamais laissé un feu à ciel ouvert sans surveillance... un permis de brûlage doit être demandé auprès du chef.



GALA PETITE-NATION DES CONTRIBUABLES DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS À L'HONNEUR

Le 18 octobre dernier, le 41^e Gala de la Petite-Nation avait lieu à St-André-Avellin. Voici les nominations de Notre-Dame-de-Bonsecours au Gala Petite-Nation 2008

Monsieur Alain Lavergne, récipiendaire de la médaille d'argent dans la catégorie Personnalité de l'année

Monsieur Pierre Ippersiel, récipiendaire de la médaille de bronze dans la catégorie Temple de la renommée

Mademoiselle Lisanne St-Denis pour sa participation dans la catégorie Personnalité Jeunesse.

Félicitations à tout ce beau monde pour leur nomination, mais surtout, MERCI pour vos efforts soutenus comme bénévoles et athlètes dans notre petite Municipalité.

Si vous connaissez des personnes qui pourraient être mises en nomination pour leurs implications tant au niveau sportif que bénévole, s.v.p. communiquez avec Christiane Perras, représentante à la C.L.P.N. Votre collaboration est grandement appréciée.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FASSETT / BONSECOURS



19, rue Gendron, Fassett

Service gratuit de prêt de livres, revues, cassettes, etc.

Free Mercredi : 15h00 à 17h00

Vendredi : 19h00 à 21h00



STATIONNEMENT D'HIVER

Le règlement municipal applicable par la Sûreté du Québec se lit comme suit : **Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 00h00 et 06h00 du 15 novembre au 15 avril et ce, sur tout le territoire de la municipalité.** De plus, pour faciliter et faire l'entretien approprié de nos chemins, nous vous demandons d'éviter de stationner votre véhicule aux abords du chemin public les jours de chutes de neige. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

N'oubliez pas que les pneus d'hiver deviennent obligatoires au Québec à partir du 15 décembre 2008 et conduisez prudemment.



VACANCES DES FÊTES BUREAU FERMÉ

Prenez note que le bureau sera fermé du 24 décembre 2008 au 5 janvier 2009 inclusivement.

RECOMMANDATION



Si vous ne voulez pas avoir une mauvaise surprise un bon matin, nous vous recommandons de prendre note du numéro de série de votre bac à recyclage et de bien les identifier en inscrivant votre adresse ou votre nom. Vous vous demandez peut-être pourquoi ? Eh bien, c'est simplement pour décourager les voleurs.

La Municipalité ne peut être tenue responsable en cas de vol.
Donc voyez-y !

Guignolée



Municipalité Notre-Dame-De-Bonsecours

Des bénévoles circuleront dans la Municipalité afin de ramasser des denrées non périssables le 6 décembre 2008. Un sincère Merci à tous ceux et celles qui rendront le temps des Fêtes plus agréable pour les familles dans le besoin.

*Vos dons seront redistribués par la banque alimentaire de la Petite Nation.
M. Luc Charlebois, responsable*

SAVIEZ-VOUS QUE

L'alcool au volant fait chaque année 3 700 victimes

Vous aimez vos proches, vos enfants et même vos amis, un accident est si vite arrivé. Ne faites pas partie des statistiques.

L'alcool et le volant ne font pas bon ménage, souvenez-vous que la modération à bien meilleur goût. Donc si vous prévoyez sortir et prendre un verre, n'oubliez pas de choisir un chauffeur désigné ou de penser à prendre un taxi. Sinon prévoir dormir sur place mais jamais dans son véhicule.

Le raccompagnement est la bonne manière de partir ! Vous n'aurez pas l'air d'un extra-terrestre, peu importe les histoires que vous aurez racontées durant la soirée, votre entourage se souviendra surtout de votre côté responsable. Joyeux temps des Fêtes.